

CONSEIL MUNICIPAL

**Le conseil municipal se réunira
Vendredi 28 mars 2025 à 19h00**

A la Mairie de La Léchère (salle du conseil municipal Jean-François ROCHAIX)

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 février 2025.

AFFAIRES FINANCIERES

- DEL-2025-03-001 : Approbation des comptes financiers uniques 2024
- DEL-2025-03-002 : Affectation du résultat 2024 sur les Budgets 2025
- DEL-2025-03-003 : Budgets primitifs 2025 – Approbation du budget principal et des budgets annexes
- DEL-2025-03-004 : Vote du taux des taxes directes locales pour 2025
- DEL-2025-03-005 : Demande de subvention au Conseil Départemental de la Savoie, au titre du Fonds Départemental pour l'Équipement des communes (FDEC) pour la réfection des enrobés rue des Acacias à Notre Dame de Briançon

AFFAIRES FONCIERES

- DEL-2025-03-006 : Acquisition de la parcelle ZB 92 à Doucy
- DEL-2025-03-007 : Approbation de l'état descriptif de division en volumes de la parcelle YB 402 à Naves et cession du lot correspondant au volume 1
- DEL-2025-03-008 : Acquisition amiable d'un bien sinistré exposé à un risque naturel majeur avec mise en œuvre du fonds Barnier – Parcelles ZH 67 et 208, 152 route de Saint-Michel à Doucy « Raclaz »

RESSOURCES HUMAINES

- DEL-2025-03-009 : Emploi non permanent lié à un accroissement saisonnier d'activité (modificatif)
- DEL-2025-03-010 : Protection Sociale Complémentaire – Mandatement du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie afin de conclure une convention de participation sur le risque « Santé »

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ART. L 2122-22 DU CGCT)

INFORMATIONS - COMMUNICATIONS DU MAIRE

QUESTIONS DIVERSES

Affiché le 20 mars 2025

Le Maire,
Dominique COLLIARD

